

APERÇU DU FONDS

Veritas Canadian Equity Fund – Parts de catégorie A

Veritas Asset Management Inc.

Le 29 avril 2020

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Veritas Canadian Equity Fund – parts de catégorie A que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Veritas Asset Management Inc. (« Veritas ») au numéro sans frais 1-866-646-8783 ou à l'adresse info@veritasfunds.com ou visitez www.veritasfunds.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu			
Code du Fonds :	VAM 205	Gestionnaire du Fonds :	Veritas Asset Management Inc.
Date de création de la catégorie :	19 octobre 2018	Gestionnaire de portefeuille :	Veritas Asset Management Inc.
Valeur totale du Fonds au 29 février 2020 :	22 016 644,86 \$	Distributions :	Annuellement au plus tard le 31 décembre.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,73 %	Placement minimal :	Les distributions versées seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires. 1 000 \$ pour le placement initial 500 \$ pour chaque placement supplémentaire

Dans quoi le Fonds investit-il?

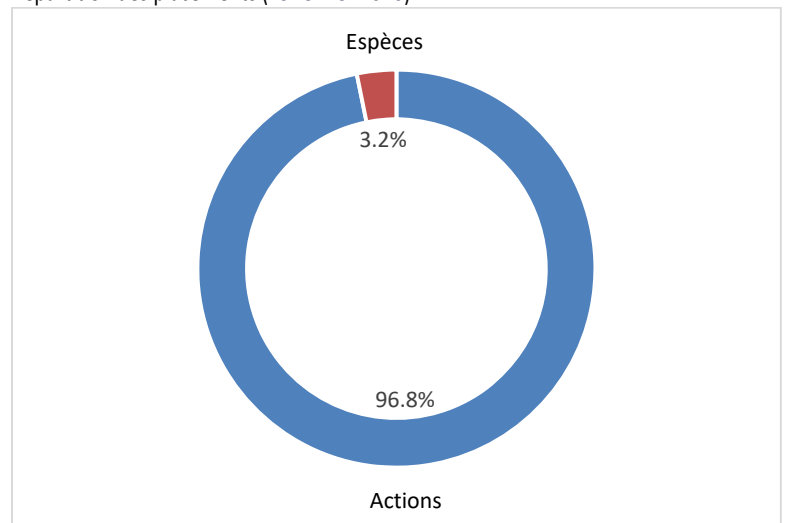
Le Fonds investira principalement dans des titres de sociétés canadiennes cotées en bourse, mais il peut également investir dans d'autres titres. Le Fonds investira dans un portefeuille concentré de titres choisis par Veritas sur le fondement (en partie) des recommandations de Veritas Investment Research fondées sur une analyse fondamentale appliquant les principes de la juricomptabilité. Dans l'élaboration du portefeuille de placements du Fonds, Veritas cherchera à atténuer le plus possible la volatilité.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2020. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (29 février 2020)

1. Metro Inc	8,4 %
2. Canadian Utilities Ltd.	8,3 %
3. Telus Corp.	8,3 %
4. Killam Apartment REIT	8,3 %
5. Granite REIT	8,2 %
6. George Weston Ltd	8,1 %
7. Waste Connections Inc.	7,3 %
8. Manulife Financial Corp	7,2 %
9. TransAlta Corp	5,3 %
10. WSP Global Inc	5,3 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	74,7 %
Nombre total de placements	18

Répartition des placements (29 février 2020)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Veritas estime que le niveau de risque lié à la volatilité de ce Fonds est moyen.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?* » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

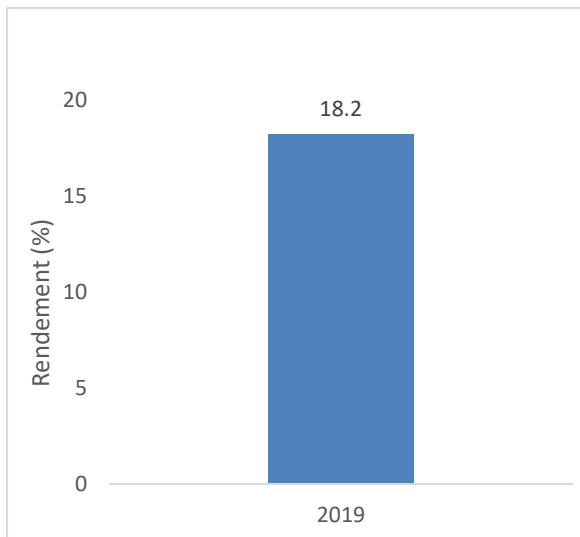
Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie A du Fonds au cours des trois dernières années.

Les frais annuels du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie A du Fonds au cours de la dernière année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce Fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie A du Fonds sur 3 mois au cours de la dernière année. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,7 %	26 mars 2019	Votre placement augmenterait à 1 147 \$
Pire rendement	-3,7 %	28 février 2020	Votre placement chuterait à 963 \$

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des parts de catégorie A du Fonds depuis sa création détient maintenant 1 126 \$. Cela correspond à un taux de rendement annuel composé de 9,1 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- pensent effectuer un placement à long terme;
- veulent avoir accès à des investissements fondés sur la recherche;
- veulent obtenir une exposition à un portefeuille diversifié de titres de sociétés à grande capitalisation;
- tolèrent un niveau de risque de placement moyen.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du Fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie du Fonds à l'autre et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts de catégorie A du Fonds, vous devez choisir le moment où les frais d'acquisition seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 3 % sur le montant que vous investissez.	De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.	Vous et votre représentant négociez le taux. Le montant des frais d'acquisition initiaux est déduit du montant que vous investissez. Il est versé à la société de votre représentant à titre de courtage.

Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2019, les frais liés aux parts de catégorie A du Fonds s'élevaient à 3,80 % de sa valeur, ce qui correspond à 38,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (EN % DE LA VALEUR DU FONDS)

Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion liés aux parts de catégorie A (qui comprennent la commission de suivi) et de la tranche des frais d'exploitation du Fonds correspondant aux parts de catégorie A.	3,73 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,07%
Frais du Fonds	3,80 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Veritas verse une commission de suivi trimestrielle à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion du Fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

Option de frais d'acquisition	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Frais d'acquisition initiaux	1,0 % de la valeur de votre placement chaque année.	10 \$ chaque année sur chaque tranche de 1 000 \$ investie

Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir ou vendre des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 30 jours de leur souscription. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais de changement de catégorie	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts dont vous demandez le changement de catégorie. Ces frais sont remis à votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds,
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Veritas ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Veritas Asset Management Inc.
100 Wellington Street, TD West Tower
Suite 3110, P.O. Box 80
Toronto (Ontario) M5K 1E7
Téléphone : 416-866-8783
Sans frais : 1-866-640-8783
info@veritasfunds.com
www.veritasfunds.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.